

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2023

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE556

présenté par
Mme Bregeon, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« celui du »

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.